

TAUX DE TAXATION 2017 (Règlement 2016-005)

SOMMAIRE	Taux 2017	Taux 2016
Taxe foncière générale + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$ *	1.033\$	1.0760\$
Taxe du non résidentiel + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$ *	2.3314\$	2.2972\$
Taxe industrielle + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$ *	2.5370\$	2.4906\$
Taxe 6 logements et plus + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$ *	1.1845\$	1.2185\$
Taxe agricole + règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$ *	1.033\$	1.0760\$
Taxe terrain vague desservi+ règlement d'emprunt + taxe spéciale du 100\$ *	2.0285\$	1.7070\$
Tarif compensation aqueduc (par unité)	228\$	227.94\$
Tarif compensation égout (par unité)	215\$	215\$
Tarif ordure résidence (par unité)	210\$	210\$
Tarif ordure commerce, industrie (I.C.I.) (par unité)	439\$	439\$
Tarif ordure ferme (I.C.I. EAE) (par unité)	288\$	288\$
Tarif ordure chalet permanent/saisonnier (par unité)	175\$/87.50\$	175\$/87.50\$
Tarif fosse septique permanent/saisonnier (par unité)	61.50\$/30.75\$	90.50\$/45.25\$
Location terrain maison mobile (par unité)	275\$	265\$

* Mise à jour selon les règlements d'emprunt adoptés

SOMMAIRE IMMOBILISATIONS 2017

DESCRIPTION	2017	2018	2019
Réfection des trottoirs		300 000\$	300 000\$
Remplacement puits eau potable		152 500\$	
Route St-Joseph	569 052\$		997 148\$
Déphosphatation et mise aux normes	450 000\$		
Piste cyclable	500 000\$		
Quartier des Pionniers	20 000\$	100 000\$	
Pont La Doré/Normandin *	24 500\$		
Pont Moulin des Pionniers	75 000\$		
Complexe sportif – système de fonte	3 000\$		
Réfection rue des Pins		300 000\$	
Emprise ferroviaire			21 000\$
Lumières Complexe sportif	5 000\$	10 000\$	
Entrepôt municipal	50 000\$		
Matériel roulant	22 000\$	50 000\$	125 000\$
Caserne	850 000\$		
Villégiature St-Joseph		50 000\$	
Équipement informatique	15 000\$	5 000\$	5 000\$
Développement résidentiel	500 000\$	500 000\$	
Bureau municipal	800 000\$		
Centre des Loisirs	29 500\$		
Camping municipal & jeux d'eau	125 000\$		
Clôture parc de planche à roulettes et OMH	6 700\$		
Équipements travaux publics	11 000\$	2 000\$	
Génératrice			13 000\$
Compteurs d'eau		35 000\$	
TOTAL	4 055 752\$	1 504 500\$	1 461 148\$

* 1/3 Municipalité de La Doré et 2/3 Ville de Normandin



BUDGET 2017 en bref

Municipalité de La Doré

19 décembre 2016

Pour garantir l'avenir de notre communauté, les membres du conseil municipal auront une préoccupation constante et soutenue à l'endroit des trois enjeux incontournables suivants:

1. **stabiliser et accroître notre population;**
2. **maintenir et améliorer notre cadre de vie;**
3. **diversifier les activités économiques.**

Pour 2017, la baisse des contributions qui découle du pacte fiscal et pour faire face aux coûts d'opérations et de fonctionnement en hausse, la Municipalité a dû ajuster les revenus en fonction de ces réalités. Les revenus de la Municipalité seront composés des taxes sur les immeubles imposables et de la tarification des services. Ils comprendront aussi des revenus générés par nos corporations estimés à 63 805\$. Lors de la présentation du budget 2017, le conseil municipal a approuvé un budget de fonctionnement équilibré et un plan triennal d'immobilisations qui visent à atteindre ces trois objectifs fondamentaux pour le futur de notre vie collective.

Les principales mesures et actions retenues par le conseil afin d'agir sur ces enjeux

1. La ressource en loisir, sport et culture sera maintenue pour 2017;
2. La piste cyclable, reliant le Zoo Sauvage et le Moulin des Pionniers, sera mise en oeuvre;
3. Des interventions curatives seront réalisées sur certains segments du rang St-Joseph;
4. La Municipalité, par son budget de promotion et de développement, soutiendra la relance de la filière des feuillus dont le projet de NFI pour implanter son usine de palettes;
5. Elle travaillera également pour relancer d'autres créneaux dans la zone industrielle lourde développée à cet effet depuis 2004;
6. La Municipalité encadrera la rationalisation des différents sentiers motorisés sur son territoire et elle contribuera à en faire la promotion concertée;
7. Des campagnes de promotion structurées seront établies afin de promouvoir La Doré comme milieu de vie ainsi que ses nombreux potentiels. Les activités actuelles seront maintenues ou améliorées;
8. Nos activités de recrutement et d'accueil pour les nouveaux citoyens seront évaluées et rendues plus pertinentes;
9. Nous identifierons des projets porteurs de notre futur dans les domaines de la foresterie, de l'agro foresterie, de l'agro alimentaire, de la villégiature et du plein-air et nous soutiendrons la mise en valeur des projets viables;
10. La relocalisation des bureaux municipaux et la construction d'une nouvelle caserne feront partie de nos enjeux et elles continueront d'être proposées, planifiées et avancées;
11. Le conseil travaillera à développer de nouveaux emplacements résidentiels correspondants aux projets de vie de toutes les catégories de citoyens;

Pour supporter ces perspectives et nous engager face à ces enjeux, j'ai proposé au conseil municipal l'adoption des prévisions budgétaires prévoyant **2 160 443\$** de revenus et de permettre des dépenses et des affectations au niveau de **2 205 443\$**. Le budget 2017 est équilibré par l'utilisation de **45 000\$** à même les surplus accumulés.

Les faits saillants du budget municipal

Le rôle d'évaluation, déposé en août 2016, a établi la valeur de tous les immeubles imposables à **84 520 400\$**.

Le budget municipal tient compte des orientations fiscales du Gouvernement du Québec.

Ce budget incorpore plusieurs charges en provenance de l'État et aussi des quotes-part en provenance de d'autres structures mandatées par lui dans des compétences qui sont partagées en régie ou avec des institutions gouvernementales.

Ces charges se répartissent sommairement comme suit:

- quotes-parts à la MRC Domaine-du-Roy de **268 064\$**, dont **162 011\$** vont à la Régie des matières résiduelles du Lac St-Jean;
- la Sûreté du Québec coûte **66 175\$**;
- en sécurité civile, nous versons **91 498\$** à la Ville de St-Félicien pour les opérations et la gestion du regroupement des brigades La Doré/St-Félicien/St-Prime (La caserne de La Doré a un budget local distinct.).

La tarification des différents services est établie en fonction du principe d'**utilisateur/payeur et incorpore des portions du service de la dette par service rendu**.

Le **service d'aqueduc** reste au même taux de 228\$ annuellement incluant les frais de financement des investissements pour les systèmes de production et de traitement de l'eau potable ainsi que la réserve.

Le **service d'égout** demeure stable à 215\$ et la réserve pour son maintien y est incorporée.

La **tarification des fosses septiques** est diminuée à 61.50\$ pour les résidences permanentes et à 30.75\$ pour les résidences saisonnières.

La **collecte des ordures** est tarifée selon les charges pour ce service et elle demeure au même taux soit 210\$ pour les résidences, 288\$ pour les ICI EAE (entreprise agricole enregistrée) et 439\$ pour les ICI (commerce).

Le taux des baux des maisons mobiles est de 275\$ annuellement, une indexation de 10\$.

Les organismes de loisir, du sport, de la culture et du patrimoine reçoivent un soutien financier selon les estimés des besoins prioritaires déposés soit :

- Centre des Loisirs (30 075\$);
- Complexe sportif (94 675\$);
- Bibliothèque Gilbert-Langevin et ses activités (22 450\$);
- les autres activités reçoivent un soutien financier et en ressources humaines estimé à 99 820\$.

Le budget 2017 contient des prévisions de 21 650\$ pour des activités de promotion du territoire et de ses potentiels.

L'aménagement, l'urbanisme et le soutien au développement nécessitent 106 736\$ et le développement économique et du commerce peut compter sur 60 100\$. Pour sa part au développement et à l'emploi, les volets tourisme, patrimoine et culturel disposent de 58 400\$ en support à leur fonctionnement ou projets.

Le conseil, par différentes mesures et grâce à des programmes, fait la promotion du développement social et économique. Il encourage la construction, la rénovation et l'amélioration de la qualité de vie communautaire. Toutes ces actions sont soutenues par des budgets de base et accompagnées de ressources locales et des autres paliers de gouvernement.

Budgets des infrastructures, des réseaux et de la voirie

L'investissement net dans les immobilisations et autres actifs figurait au bilan municipal de 2015. Ces actifs étaient **d'environ 6.55 millions de dollars**. Il justifie donc une surveillance et une attention continues. Ces actifs sont ceux des infrastructures de voirie, des réseaux d'aqueduc et d'égout, des équipements sanitaires et de plusieurs édifices et bâtiments de la collectivité. Ces ensembles sont considérables, nombreux et déployés sur tout notre territoire. Nous devons les entretenir et voir à les restaurer afin d'améliorer leur performance et maintenir ou augmenter leur qualité et/ou en corriger les désuétudes. La planification et le financement de ces enjeux fait partie du plan triennal qui est élaboré en même temps que le budget.

Le programme triennal d'investissements de la Municipalité (2017-2019)

Les besoins en investissements pour préserver, restaurer et améliorer la qualité et la performance des actifs municipaux nécessiteraient **7 millions de dollars** au cours des trois prochaines années afin de satisfaire les priorités observées.

Pour réaliser ces projets, il faut réunir simultanément les quatre grands éléments financiers ci-dessous :

1. les budgets disponibles aux opérations annuelles;
2. l'utilisation des surplus accumulés et des fonds réservés;
3. le recours à des emprunts à long terme;
4. les subventions à obtenir des différents programmes gouvernementaux.

Pour l'année 2017, le conseil municipal a budgété des travaux d'immobilisations totalisant **4 055 752\$** dont :

1. 40 000\$ pris dans notre budget d'opération 2017;
2. 81 500\$ financés par le fonds de roulement;
3. 300 000\$ puisés auprès des surplus accumulés et/ou réservés;
4. 1 871 613\$ financés par différents règlements d'emprunt à long terme;
5. 1 762 639\$ proviennent des différents programmes gouvernementaux soit :

1. <u>Égout</u> : Mise aux normes des étangs pour le taux de phosphore (déphosphatation)	450 000\$
2. <u>Piste cyclable</u> : Travaux d'infrastructures	333 350\$
3. <u>Caserne de pompiers</u> : Relocalisation	552 500\$
4. <u>Route St-Joseph</u> : Réfection réseau routier (travaux curatifs)	<u>426 789\$</u>
TOTAL	1 762 639\$

Un avis de motion visant à adopter le règlement **2016-005** a été donné et le conseil municipal l'a adopté le 19 décembre 2016, lors de la séance publique spéciale qui a suivi le présent discours sur le budget. Par ce règlement, sont établis pour l'exercice financier **2017**, les différents taux de la taxation, la tarification des services et des compensations afin de fournir les revenus suffisants pour les opérations et pour les investissements requis et autorisés par le conseil en lien avec les énoncés du discours sur le budget 2017 qui a été déposé auprès des membres du conseil municipal de La Doré.

L'intégral de ce discours ainsi que les détails du règlement 2016-005 sur la taxation sont disponibles sur le site Web de la Municipalité de La Doré (www.municipalite.ladore.qc.ca) ainsi que l'intégral de la séance publique.

Jacques Asselin, Maire

SOMMAIRE DU BUDGET 2017

REVENUS	2017	2016
Taxes	1 586 546\$	1 598 305\$
Gouvernements	457 092\$	432 386\$
Autres	116 805\$	101 625\$
TOTAL DES REVENUS	<u>2 160 443\$</u>	<u>2 132 316\$</u>
DÉPENSES		
Administration générale	476 767\$	463 140\$
Sécurité publique	177 898\$	171 513\$
Réseau routier	315 907\$	295 030\$
Réseau d'aqueduc	157 945\$	164 475\$
Réseau d'égout	130 773\$	139 800\$
Matières résiduelles	149 188\$	146 400\$
Santé et bien-être	50 700\$	48 300\$
Urbanisme, zonage, mise en valeur du milieu	106 736\$	104 050\$
Industries et commerces	60 100\$	65 100\$
Tourisme et promotion	80 050\$	104 195\$
Parcs, loisirs et culture	247 020\$	247 675\$
Frais financiers	36 129\$	44 937\$
TOTAL DES DÉPENSES	<u>1 989 213\$</u>	<u>1 994 615\$</u>
EXCÉDENT AVANT AFFECTATIONS	171 230\$	137 701\$
Remboursement en capital de la dette à long terme *	(149 600\$)	(111 100\$)
Transfert aux fonds d'immobilisations	(40 000\$)	(24 000\$)
Affectation aux réserves et remboursement du fonds de roulement	(26 630\$)	(45 601\$)
Utilisation du surplus accumulé	45 000\$	43 000\$
EXCÉDENT	<u>0</u>	<u>0</u>

* Montant incluant une partie remboursable par le Gouvernement du Québec de 67 924\$.